

RALLYE

Dividende 2005

Le conseil d'administration de Rallye réuni ce jour a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 2005 et confirmé qu'un dividende de 1,68 euro par action sera proposé à l'Assemblée Générale du 7 juin 2006. Il est rappelé qu'un acompte de 1,20 euro a été mis en paiement le 17 novembre 2005. Les actionnaires auront la possibilité d'opter pour le paiement en actions du solde du dividende s'élevant à 0,48 euro par action.

Paris, le 20 avril 2006